



## Descriptif de module 1201

**Domaine** : Santé

**Filière** : Technique en Radiologie Médicale

### 1. Intitulé du module : Ra&D – Fondamentaux 1

2024-2025

**Code** :S.RM.SO370.1201.F.22

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** :  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre : .....

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : anglais (lecture)

Exigences liées à la fréquentation de la formation : .....

### 3. Prérequis

Avoir validé le module .....

Avoir suivi le module .....

Pas de prérequis

Autre : .....

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

**A. Rôle d'Expert·e** : Compétences  Ab1  Ab2  Ab3  Ab4  Ab5  Ab6  Ab7

**B. Rôle de Communicatrice·eur** : Compétences  Bb1  Bb2  Bb3

**C. Rôle de Collaboratrice·eur** : Compétences  Cb1  Cb2  Cb3

**D. Rôle de Leader** : Compétences  Db1  Db2  Db3

**E. Rôle de Promoteur·rice de la santé** : Compétences  Eb1  Eb2  Eb3  Eb4

**F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur** : Compétences  Fb1  Fb2  Fb3  Fb4  Fb5

**G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences  Gb1  Gb2  Gb3

## Objectifs généraux d'apprentissage

- Construire une posture scientifique (prise de recul et mise à distance) articulée à une posture professionnelle (implication et engagement) par le développement de capacités de réflexivité, d'esprit critique et d'innovation.
- Formuler et appliquer des considérations éthiques basées sur une connaissance des principes inhérents à la recherche sur l'être humain.
- Lire, analyser, interpréter et confronter la littérature professionnelle et la littérature scientifique
- Identifier les cadres théoriques et argumenter les choix méthodologiques appropriés pour le recueil et l'analyse des données d'une démarche de recherche empirique ou fondée sur la littérature scientifique et professionnelle.
- Problématiser des questions émergeant de la pratique clinique, de l'observation clinique et/ou de la littérature scientifique
- Argumenter et communiquer de manière synthétique oralement et à l'écrit des résultats de recherche
- Expliquer, d'argumenter et justifier sa pratique professionnelle auprès de tiers (patients, médecins médicaux, organismes de contrôle, ...)
- Transférer à la pratique clinique des résultats de recherche et des méthodologies de recherche basés sur l'évidence des preuves
- Développer une posture clinique articulant les modèles d'observation et d'intervention professionnels

## 5. *Contenus et formes d'enseignement*

### Contenus

- Démarche scientifique
- Recherche documentaire
- Ethique de la recherche
- Observation
- Communication scientifique

### Modalités pédagogiques

- |                                                         |                                                   |                                                   |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral     | <input type="checkbox"/> Séminaire                | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation               | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale   | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : ..... |                                                   |

## 6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- |                                             |                                |                                        |
|---------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table    | <input type="checkbox"/> Oral  | <input type="checkbox"/> Pratique      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS  | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |
| <input type="checkbox"/> .....              | <input type="checkbox"/> ..... |                                        |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

**Remédiation**                       Remédiation possible                       Pas de remédiation  
 Examen complémentaire                       Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

**Répétition**                      Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## 8. Remarques

.....

## 9. Bibliographie principale

Une bibliographie sera présentée aux étudiants au début du module et complétée durant le module

## 10. Enseignant.e.s

Sandrine DING, Magali SEREX, Séverine REY, Stephanie DE LABOUCHERE, Régis LE COULTRE

**Responsable de module** : Régis LE COULTRE

**Descriptif validé le** 30.08.2024, **par** Laurence Flaction